

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 96 (1967)

**Heft:** 10

  

**Rubrik:** Télévision scolaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 1. Prochaines émissions

Une 7<sup>e</sup> série d'émissions expérimentales sera diffusée cet automne selon le plan et le programme suivants :

1 <sup>er</sup> novembre	De l'artisanat à l'automatisme	dès 12 ans
8 novembre	Le rôle éducatif des sports	dès 12 ans
15 novembre	Vers l'Europe unie : Le Conseil de l'Europe (reprise)	dès 13 ans
22 novembre	Le Rhin, fleuve européen	dès 12 ans
29 novembre	Comment fait-on une émission de TV scolaire	dès 12 ans
6 décembre	Le verre	dès 10 ans
13 décembre	Présentation d'un instrument : l'orgue	dès 12 ans

## 2. Appareils récepteurs

Les maîtres qui ne disposent pas d'un poste récepteur sont invités à recourir aux ressources locales lorsque celles-ci permettent d'organiser un visionnement dans des conditions satisfaisantes.

## 3. Dossier de documentation

Ce dossier sera envoyé d'office dans les classes ou les écoles par les soins de l'inspecteur de l'arrondissement.

*F. D.*